

Novembre 2010 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Un investissement de 225 000 \$ aux habitations Des Fleurs A

Dès la mi-novembre, 225 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Des Fleurs A. Les travaux visent à améliorer la circulation de l'air dans les corridors, l'accès aux logements, l'apparence des corridors et de la salle communautaire ainsi que l'éclairage et la sécurité des petits locaux où se trouvent les chutes à déchets.

Les travaux débuteront vers le milieu du mois de novembre et s'échelonnent sur une période de quatre à six semaines. Ils devraient être terminés à l'hiver 2011. Ils créeront plus de bruit et de poussière que d'habitude, et la présence des ouvriers augmentera le va-et-vient dans l'immeuble. De plus, la circulation dans les corridors sera restreinte au moment de la pose du revêtement de sol. L'accès à la salle communautaire sera également limité au moment des travaux au rez-de-chaussée pour une période d'environ deux semaines.



Nous sommes conscients des inconvénients que causent les travaux et nous veillons à ce que ceux-ci soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons améliorer durablement votre confort et votre qualité de vie. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

AVEC VOUS

Une **rencontre de consultation** a eu lieu le **8 juillet 2009**. **Danielle Lacroix**, agente de liaison, **Jean-Claude Dubé**, architecte conseil, et **Kevin Massé**, architecte du Groupe des Sept, étaient présents aux habitations Des Fleurs A afin de discuter avec les locataires des travaux à venir. Les 23 locataires présents ont ainsi pu participer au choix de couleur du revêtement de sol pour les corridors. Parmi les trois couleurs proposées, les tuiles *Shelter White*, pour la couleur principale, et *Grayed Blue*, pour les insertions, ont gagné la faveur populaire. Ce choix s'agence bien aux teintes des portes des corridors. Madame Nicole Robin, mère de madame Isabelle D'Anjou, locataire, agissait à titre de scrutatrice.

Les locataires ont également profité de l'occasion pour faire des suggestions d'améliorations et exprimer leurs préoccupations. Entre autres, l'absence répétée d'ampoules sur les luminaires des locaux où se trouvent les chutes à déchets a été soulevée. Pour y remédier, on a suggéré d'installer des luminaires dont les ampoules ne puissent être retirées facilement. En terminant, soulignons le travail de mesdames Jeannette Cassy, Jeannine Chaussée, présidente de l'association des locataires, et Jacqueline Ménard, trésorière, qui avaient organisé un succulent buffet pour l'occasion. Merci à toutes les trois pour cette belle initiative !

Juste avant le début des travaux, une deuxième rencontre a eu lieu le **2 novembre** dernier pour les rappeler aux locataires et en préciser quelques détails.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
Le revêtement de sol sera remplacé dans les corridors, la salle communautaire et les locaux où se trouvent les chutes à déchets.	À ces endroits, le revêtement de sol est usé et en fin de vie utile.	Apparence renouvelée
Les locaux où se trouvent les chutes à déchets seront nettoyés et repeints.	La peinture a besoin d'être rafraîchie.	Apparence renouvelée
Des protecteurs de coin seront installés sur la plupart des murs des corridors et sur les cadrages des portes d'ascenseurs.	Les murs seront protégés des impacts.	Maintien de l' intégrité des murs
De la céramique sera posée sur les murets près des ascenseurs.	L'aspect des murets sera uniformisé à tous les étages.	Apparence uniformisée
Une cuve basse sera installée dans la salle à déchets.	La cuve basse facilitera le travail du préposé à l'entretien et aux réparations.	Entretien plus facile
Les luminaires seront remplacés dans les locaux des chutes à déchets, dans la salle communautaire et dans les cages d'escalier.	Les nouveaux luminaires seront conformes aux normes de sécurité.	Sécurité et éclairage accrus
Les conduits de ventilation des corridors seront nettoyés.	Le nettoyage du système permettra une plus grande vitesse et une meilleure qualité de l'air.	Qualité et circulation de l'air améliorées
Les seuils de porte des logements seront remplacés.	Les nouveaux seuils rendront l'accès au logement plus facile pour les personnes en fauteuils roulants.	Accès plus facile
Des mains courantes seront ajoutées sur les murs des deux côtés des corridors de tous les étages.	Les mains courantes facilitent les déplacements des personnes à mobilité réduite.	Sécurité accrue
Le panneau principal d'interphones sera relocalisé à l'extérieur de l'immeuble.	Des personnes indésirables flânaient dans le portique.	Sécurité accrue

Le choix de couleur des locataires

COULEUR	NOM DE LA COULEUR	UTILISATION
	<i>Shelter white</i>	Tuiles de vinyle du plancher
	<i>Grayed blue</i>	Tuiles de vinyle en insertion

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

POUR LA BONNE MARCHE DES TRAVAUX, L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTRÉAL FAIT APPEL À VOTRE COLLABORATION. DES AVIS SERONT AFFICHÉS AU MOINS 48 HEURES À L'AVANCE POUR VOUS INFORMER DE LA SÉQUENCE DES TRAVAUX ET DES CONSIGNES À RESPECTER POUR CHAQUE ÉTAPE.

AU MOMENT DES TRAVAUX, VOUS DEVEZ RETIRER TOUT CE QUI SE TROUVE SUR LE PLANCHER OU SUR LES MURS DES CORRIDORS.



**CORRIDOR DÉGAGÉ,
PRÊT POUR LES TRAVAUX**

REVÊTEMENT DE SOL ET SEUIL DE PORTE

Au moment de l'installation du revêtement de sol et des seuils des portes, les locataires devront **laisser la porte de leur logement ouverte et éviter de marcher sur le revêtement de sol** pendant quelques heures, jusqu'à ce que la colle du revêtement durcisse.

MAINS COURANTES

Chaque section des mains courantes est fixée aux autres par des vis et de la colle. Leur installation est très délicate et demande une période de séchage de 24 heures.

Durant cette période, il est **important de ne pas toucher à la main courante** sinon, les sections pourraient être désalignées.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS DES FLEURS A

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Danielle Lacroix
- ◆ Surveillant de travaux :
Sylvain Villeneuve
- ◆ Directeur de projets :
Paul Whelan

Danielle Lacroix



Paul Whelan



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à la sécurité :
Ahmed H. Mohamed
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Yvon Vigneault
- ◆ Agente de location :
Lynn Saint-Onge
- ◆ Organisateur communautaire :
Patrick Benjamin

Yvon Vigneault



Lynn Saint-Onge



Patrick Benjamin



L'ENTREPRENEUR

Aranda construction inc. est l'entrepreneur qui coordonne les travaux aux habitations Des Fleurs A. L'horaire de travail des ouvriers s'échelonne de 7 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi. Les ouvriers arriveront à 7 h 30, mais les travaux ne débuteront qu'à 8 h. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir prolongation de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépendait.

Pour prévenir les accidents, **surveillez les enfants**, respectez les périmètres de sécurité et tenez-vous loin des équipements de l'entrepreneur.

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

INFOCHANTIER vous informe des **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe des **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles requiert l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination
Martine Di Loreto et
Marthe Roberge

Rédaction
Marthe Roberge, en collaboration avec
Danielle Lacroix et Martine Di Loreto

Graphisme
Optik Design inc.